



Marseille, le 30 septembre 2023

Monsieur Clément BEAUNE  
Ministre délégué auprès du Ministre de la  
transition écologique et de la transition des  
territoires, chargé des transports  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

**Objet : Restauration de l'arrêt des trains de nuit en gares de Brive et Vierzon  
Amélioration des dessertes des trains de nuit entre Brive et Toulouse  
Optimisation du prochain retour du train de nuit Paris-Aurillac avec fréquence quotidienne**

Monsieur le Ministre,

Les trains de nuit qui passent par Brive-la-Gaillarde et Vierzon y ont longtemps marqué un arrêt commercial. Si l'on peut se féliciter de la renaissance des trains de nuit, notamment du Paris Tarbes-Lourdes et prochainement du Paris-Aurillac, on peut regretter que le train 'Occitan' Paris-Toulouse ne marque plus **l'arrêt dans les gares de Brive et Vierzon**. Nous rappelons qu'à Brive, il y a de toutes façons un arrêt technique car un changement de locomotive est nécessaire pour la section de ligne Brive- Figeac-Rodez non électrifiée.

Si l'Etat a investi, *via* le plan de relance, dans la rénovation des voitures des trains de nuit, on peut s'étonner que ces fonds ne bénéficient qu'à certaines parties du territoire et pas au Berry et au Limousin. L'horaire de passage tant à Brive qu'à Vierzon permettrait de profiter pleinement de la journée à destination ; de plus, il correspond approximativement aux horaires d'ouverture de la gare. Suivant les origines/destinations, les voyageurs pourraient voyager dans des voitures à sièges inclinables ou en couchettes.

En outre, le cabotage pourrait être rétabli en extrémité de ligne pour permettre à des voyageurs de rentrer tardivement, en places assises ou sièges inclinables, de Toulouse vers **Montauban, Caussade, Cahors, Gourdon, Souillac ou Brive, à l'heure où les derniers trains express régionaux ne circulent plus**.

De même, si nous comprenons la nécessité de travaux d'infrastructures, nous refusons que ceux-ci continuent à se traduire par des détournements des trains de nuit alors que l'axe POLT est constitué d'une double voie électrifiée, dotée d'Installations permanentes de contre-sens et équipée du bloc automatique lumineux, donc permet de faire circuler les trains en sens alterné sur la voie qui n'est pas en travaux, ce qui a été pratiqué durant des décennies.

Par ailleurs, **le train de nuit quotidien Paris-Aurillac**, supprimé en 2003, a vu son retour promis aux élus du Cantal par M. Jean CASTEX, premier Ministre en janvier 2022. Or, selon les dernières informations fournies par la Direction SNCF InterCités lors de notre récente Assemblée générale, la commande de l'Etat ne porterait pas sur un train quotidien : les circulations ne seraient prévues que le week-end et lors des vacances scolaires de la zone C.

Comme vous le savez, cette restriction a provoqué une **réaction unanime des élus et des usagers Cantaliens** qui ne comprennent pas une telle décision après une aussi longue absence de train direct diurne et nocturne. Nous rappelons que cette relation ferroviaire, comme le Paris-Figeac-Rodez, le Paris-Briancçon et le Paris-La Tour de Carol, ne bénéficie d'aucune liaison directe diurne !

Monsieur le Ministre, nous souhaitons que soit signé un avenant à la convention entre l'Etat et SNCF Voyageurs pour que dès le 10 décembre 2023, soient rétablis **quotidiennement**

- sur le train de nuit Paris-Toulouse : les arrêts commerciaux des trains de nuit à Brive et à Vierzon ainsi qu'à Souillac, Gourdon, Cahors, Caussade et Montauban
- sur le train de nuit Paris-Aurillac : les arrêts à St-Denis-les-Martel, Biars-sur-Cère-Bretenoux et Laroquebrou, et ce comme stipulé lors du dernier Comité de suivi des dessertes nocturnes.

Nous savons votre souhait de répondre au mieux aux attentes des usagers et des territoires, tout en venant au secours de l'urgence climatique et de la décarbonation des transports.

Comptant sur votre implication dans ce sujet, et restant à votre disposition pour tout éventuel complément d'information ou même une audience que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos plus respectueuses salutations.



Stéphane COPPEY

Président Destination Trains de Nuit  
Secrétaire général de NOSTERPACA



Alice PRUD'HOMME

Vice-présidente Destination Trains de Nuit  
Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes



Jean-Noël BOISSELEAU

Vice-président Destination Trains de Nuit  
Vice-Président Urgence Ligne POLT

*Copies :*

*Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, Président du Directoire de la S.N.C.F.*

*Monsieur Matthieu CHABANEL, Président, Directeur Général de S.N.C.F. Réseau*

*Monsieur Christophe FANICHET, Président Directeur Général de S.N.C.F. Voyageurs*

*Mesdames et Messieurs les élus et présidents d'associations des régions, départements et villes concernés*

*Monsieur Jean-Claude SANDRIER, Député honoraire, Président d'Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse*